

Date de publication / Date of publication : **23/08/2019**

Le Directeur général de l'Agence française de développement,  
Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016 ;

## DECIDE :

Délégation est donnée à Madame Aude PENENT, Adjointe à la Direction Exécutive des Risques, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions de la Direction des Risques visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 23 avril 2019  
En un exemplaire original

**Le Directeur général / The CEO**  
**Rémy RIOUX**

*La présente décision a fait l'objet d'une signature selon un système de reliure ne permettant ni de retrancher ni d'ajouter de feuillet à la liasse en ayant fait l'objet, selon les mêmes termes que le présent document, à l'exception de la date de publication. L'exemplaire original de ce document relié (**reliure 22**) est consultable au siège de l'Agence française de développement.*